



Convocation juridique; son peut til figre dansuncourrierd'autre

Par **dalila marco**, le **14/05/2016** à **13:16**

je vous contacte car j'ai besoin de renseignement . mon frere et venu en france pour travailler il habite en suisse, le problème c'est que mon frere a des problème avec le tribunal de la bah apparemment . um de ces amis dit que il et convoque chez le juge le seul problème c'est que il n'a pas eu de courrier ni de appelle de leur part car son père et toujours la bah et personne ne l'a contacte donc je me demande si c'est possible que dans le courrier de l'autre jeune homme est possible que le nom de mon frere figure dans ce courrier aussi convoque même si nous en a riens reçu a son nom en disent biens que il et convoque du coup ca nous fais un peut peur car mon frère ne peut ps ce permettre de se déplace juste parce que son ami a dit que il été convoque .car en lui demende de nous envoi ue photo de cette letre que il ne l'a jamais envoi. je voulez savoir aussi si jamais il et convoque se en peux traitai son jugement ici em france . merci de votre attention

mille da silva